CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73520** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/05/2022
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 493 507 180
Siret : 493 507 180 00013
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 61.3511.0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 061009046M001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 061009046M001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : DANIEL CHEVALIER

Sigle : SAS DANIEL CHEVALIER
97 ROUTE DE LA CHEVROLIERE
LA CHAPELLE D
61140 RIVES D'ANDAINE

Téléphone : 02 33 38 18 89 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
CHEVALIER DANIEL PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : sarldanielchevalier@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 356 492 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		04/06/2024
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	2	16/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	12/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E73520** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/05/2022
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 493 507 180

Siret : **493 507 180 00013**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 61.3511.0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 061009046M001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 061009046M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **DANIEL CHEVALIER**
Sigle : SAS DANIEL CHEVALIER
97 ROUTE DE LA CHEVROLIERE
LA CHAPELLE D
61140 RIVES D'ANDAINE

Téléphone : 02 33 38 18 89 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : sarldanielchevalier@orange.fr

Responsabilité légale :
CHEVALIER DANIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 11:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.